



DEPARTEMENT DE L'HERAULT - ARRONDISSEMENT DE BEZIERS  
**Commune de POMEROLS**

**COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 6 MARS 2017 A 18H**

**Présents :** Mrs Robert GAIRAUD, Bernard BONNEFOUS, Claude STEKELOROM, Robert MOULINOT, Bernard ICHÉ, Laurent DURBAN, Gérard ORTIZ, Antoine AMOROS, Olivier BAYARRI, Loïc CASANOVA, Mmes Fabienne FABRE, Nelly SORLI, Sophie REBEJAC, Sylvie SALVADOR, Sabine THIEULE, Marie-Line THIEULES.

**Procurations :**

Mme Marie-Aimée POMAREDE a donné procuration à M. ICHÉ Bernard.

Mme Marjorie LE MINIHI a donné procuration à M. Gérard ORTIZ.

Mme Catherine RAMOUILLET a donné procuration à M. Antoine AMOROS.

M. le Maire fait circuler à tous les membres du Conseil Municipal le feuillet de clôture à signer de la séance précédente. M. le Maire propose de nommer Mme THIEULES Marie-Line comme secrétaire de séance.

M. le Maire met au vote le PV de la séance précédente du Mardi 31 Janvier. Il demande s'il y a des remarques. En l'absence de remarques, **le PV est adopté à l'unanimité.**

**MI.**

**I – Comptes de gestion 2016 Budget Général et annexes Eau et campotel**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion 2016 du budget général et des budgets annexes Eau et Campotel

**II – Comptes administratifs 2016 du budget Général et des budgets annexes Eau et Campotel**

Le Conseil approuve, à la majorité (M. le Maire ne peut prendre part au vote), les comptes de gestion 2016 du budget général et des budgets annexes Eau et Campotel

**III – Affectation des résultats 2016 du budget Général et annexes Eau et Campotel**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats 2016 des budgets : Général et Campotel.

Suite au transfert de la compétence « Eau » à la CAHM au 1er janvier 2017, le Conseil approuve, à l'unanimité, le transfert de 140000 € du budget de l'Eau à la CAHM .

#### **IV – Budget primitif 2017 du Campotel**

Le Conseil vote, à l'unanimité, le budget primitif du campotel pour un montant total de 59550 €.

#### **V – Marché « Aménagement traversée du village » : choix des entreprises**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, la proposition de la Commission d'Appel d'Offres, soit :

- **Lot 1 Lot VRD et aménagement paysager** : Entreprise EIFFAGE-SOLATRAG pour un montant de 739 832,11 Euros.

- **Lot 2 Bétons désactivés** : Entreprise Sol Languedoc Roussillon pour un montant de 90 826,90 Euros.

#### **VI – Marché « Aménagement traversée du village » : choix du maître d'œuvre pour le suivi de chantier.**

Le Conseil approuve, à l'unanimité, l'offre du cabinet PRIMA de SETE pour un montant de 20 600 € HT

#### **VII – Informations diverses**

M. le Maire informe qu'il faudra avoir recours à l'emprunt pour équilibrer le budget 2017 en raison des travaux importants relatifs à l'aménagement de la traversée du village.

Le permis d'aménager concernant le lotissement communal « Le Marche Gay » a été déposé.